



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 29 octobre 2014 — N° 35**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner les 40 ans de L'Arche Agapè.

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 90<sup>e</sup> anniversaire du Richmond County Women's Institute.

---

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les entreprises lauréates de la Soirée des Sommets du Centre local de développement Robert-Cliche.

---

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner les 20 ans du Centre d'études collégiales en Charlevoix.

---

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de féliciter les carrefours jeunesse-emploi.

**29 octobre 2014**

---

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner la tenue du premier Salon de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat de Shawinigan.

\_\_\_\_\_

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le 5<sup>e</sup> Congrès mondial acadien.

\_\_\_\_\_

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le décès de Mme Ghila Sroka.

\_\_\_\_\_

À 9 h 55, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 13.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 octobre 2014 par M. Deltell (Chauveau) concernant l'opposition au projet *Parc éolien communautaire Pierre-de-Saurel*.

(Dépôt n° 532-20141029)

### Dépôts de rapports de commissions

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 22, 23, 24, 27 et 28 octobre 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord.

(Dépôt n° 533-20141029)

### Dépôts de pétitions

M. Lemay (Masson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 300 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'aide financière de dernier recours pour les étudiants inaptes à l'emploi.

(Dépôt n° 534-20141029)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**29 octobre 2014**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

#### **Motions sans préavis**

M. Traversy (Terrebonne), conjointement avec Mme Lavallée (Repentigny) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant la politique familiale québécoise; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge (Chambly), conjointement avec Mme Hivon (Joliette), propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, le maintien de la réussite de l'épreuve uniforme de français au cégep comme condition d'obtention d'un diplôme collégial pour tous les étudiants, considérant que certains d'entre eux auront droit à des mesures de différenciation et à des outils de support technologique supplémentaires adaptés.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**29 octobre 2014**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charbonneau, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Lavallée (Repentigny), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère son engagement envers la politique familiale québécoise;

QU'elle demande au gouvernement de préserver les principes de cette politique et à assurer le maintien des quatre piliers de l'ensemble du réseau des services de garde : la qualité, l'universalité, l'accessibilité et le développement.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présente une motion concernant les 43 étudiants disparus le 26 septembre 2014 à Iguala, au Mexique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

**29 octobre 2014**

---

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur la gestion administrative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, notamment à partir de son rapport annuel de gestion 2013-2014; puis en séance publique afin d'entendre le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; et enfin en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Débats sur les rapports de commissions**

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui, le 2 octobre 2014, a procédé à l'audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen. La Commission s'est également réunie en séance de travail les 9 septembre et 7 octobre 2014 relativement à ce mandat. Le rapport contient une recommandation.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 32 minutes 25 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 24 minutes 35 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions est ajourné.

29 octobre 2014

---

Les travaux reprennent à 15 h 07.

### **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Khadir (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le ministre des Finances de modifier la Loi sur l'équilibre budgétaire afin de repousser à 2016-2017 l'échéance du retour à l'équilibre budgétaire tel que défini par cette loi et que le versement prévu de 2,254 milliards \$ au Fonds des générations ne soit pas fait au détriment des programmes sociaux.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 47 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 26 minutes 44 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 20 minutes 16 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 16 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

Copie d'un document intitulé « 10 milliards \$ de solutions », signé par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

(Dépôt n° 535-20141029)

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

**29 octobre 2014**

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 42 en annexe)

Pour : **3** Contre : **105** Abstention : **0**

### **Débats sur les rapports de commissions**

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui, le 2 octobre 2014, a procédé à l'audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen. La Commission s'est également réunie en séance de travail les 9 septembre et 7 octobre 2014 relativement à ce mandat. Le rapport contient une recommandation.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 30 octobre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 46, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 30 octobre 2014, à 9 h 45.

**29 octobre 2014**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 29 octobre 2014, à 16 h 20, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Vallée, ministre de la Justice, la représentante du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 14 Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

29 octobre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 42)

POUR - 3

David (*IND*)  
(*Gouin*)

Khadir (*IND*)

Massé (*IND*)

CONTRE - 105

Auger (*PLQ*)

Barrette (*PLQ*)

Bédard (*PQ*)

Bergeron (*PQ*)

Bernier (*PLQ*)

Bérubé (*PQ*)

Billette (*PLQ*)

Birnbaum (*PLQ*)

Blanchette (*PLQ*)

Bolduc (*PLQ*)

(*Jean-Talon*)

Bolduc (*PLQ*)

(*Mégantic*)

Bonnardel (*CAQ*)

Boucher (*PLQ*)

Boulet (*PLQ*)

Bourgeois (*PLQ*)

Caire (*CAQ*)

Carrière (*PLQ*)

Charbonneau (*PLQ*)

Charette (*CAQ*)

Charlebois (*PLQ*)

Chevarie (*PLQ*)

Cloutier (*PQ*)

Coiteux (*PLQ*)

Cousineau (*PQ*)

D'Amour (*PLQ*)

D'Amours (*CAQ*)

David (*PLQ*)

(*Outremont*)

de Santis (*PLQ*)

Deltell (*CAQ*)

Drainville (*PQ*)

Drolet (*PLQ*)

Dufour (*PQ*)

Dutil (*PLQ*)

Fortin (*PLQ*)

(*Pontiac*)

Fortin (*PLQ*)

(*Sherbrooke*)

Fournier (*PLQ*)

Gaudreault (*PQ*)

(*Jonquière*)

Giguère (*PLQ*)

Girard (*PLQ*)

Habel (*PLQ*)

Hamad (*PLQ*)

Hardy (*PLQ*)

Heurtel (*PLQ*)

Hivon (*PQ*)

Huot (*PLQ*)

Iracà (*PLQ*)

Jolin-Barrette (*CAQ*)

Kelley (*PLQ*)

Laframboise (*CAQ*)

Lamarre (*PQ*)

Lamontagne (*CAQ*)

Lavallée (*CAQ*)

LeBel (*PQ*)

Leclair (*PQ*)

Léger (*PQ*)

Leitão (*PLQ*)

Lemay (*CAQ*)

Lessard (*PLQ*)

Lisée (*PQ*)

Maltais (*PQ*)

Marceau (*PQ*)

Martel (*CAQ*)

Matte (*PLQ*)

Ménard (*PLQ*)

Merlini (*PLQ*)

Montpetit (*PLQ*)

Moreau (*PLQ*)

Morin (*PLQ*)

Nichols (*PLQ*)

Ouellet (*PQ*)

Ouellette (*PLQ*)

Ouimet (*PLQ*)

(*Fabre*)

Pagé (*PQ*)

Paradis (*PLQ*)

(*Brome-Missisquoi*)

Paradis (*CAQ*)

(*Lévis*)

Péladeau (*PQ*)

Plante (*PLQ*)

Poëti (*PLQ*)

Poirier (*PQ*)

Polo (*PLQ*)

Reid (*PLQ*)

Richard (*PQ*)

Roberge (*CAQ*)

Rotiroti (*PLQ*)

Rousselle (*PLQ*)

Roy (*PQ*)

(*Bonaventure*)

Roy (*CAQ*)

(*Montarville*)

Samson (*CAQ*)

Schneeberger (*CAQ*)

Simard (*PLQ*)

(*Dubuc*)

Simard (*PLQ*)

(*Charlevoix-Côte-de-Beaupré*)

Sklavounos (*PLQ*)

Soucy (*CAQ*)

Spénard (*CAQ*)

St-Denis (*PLQ*)

St-Pierre (*PLQ*)

Surprenant (*CAQ*)

Tanguay (*PLQ*)

Thériault (*PLQ*)

Therrien (*PQ*)

Traversy (*PQ*)

Turcotte (*PQ*)

Vallée (*PLQ*)

Villeneuve (*PQ*)

Weil (*PLQ*)